

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shawinigan, que lors de la séance ordinaire tenue le 10 mars 2026, le conseil de la Ville de Shawinigan a adopté le règlement suivant :

SH-783 décrétant un emprunt et une dépense de 10 888 000 \$ pour la réalisation de divers travaux aux ouvrages d'eaux usées et d'eau potable.

Ce règlement a pour objet le financement et la réalisation de divers travaux de réfection aux ouvrages d'eaux usées et d'eau potable pour les années 2026-2027-2028.

Ce règlement est accessible au Service du greffe et des affaires juridiques, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Shawinigan, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau.

Ce règlement a reçu l'approbation de la ministre des Affaires municipales le 17 avril 2026.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Shawinigan, ce 22 avril 2026

Me Chantal Doucet
Greffière